RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 23260
Numéro SIREN : 814 450 318
Nom ou dénomination : ABH TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2018 sous le numéro de dépôt 91140



20180911402017

DATE DEPOT : 18/09/2018

N° DE DEPOT : 91140

N° GESTION : 2015B23260

N° SIREN : 814450318

DENOMINATION : ABH TELECOM

ADRESSE : 320 rue Saint-Honoré 75001 Paris

MILLESIME : 2017

18 SEP. 2018
91140

ABH TELECOM

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €
Siège social : 320 rue Saint-Honoré
75001 PARIS
RCS PARIS 814 450 318

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit
Le vingt-neuf juin
A onze heures

Les associés de la Société « ABH TELECOM » société par actions simplifiée au capital de 1 500 € se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social 320 rue Saint-Honoré à PARIS (75001), sur convocation de la présidence.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur HEBERT Mathias, propriétaire de	50 actions
- Monsieur ASSENS Christophe, propriétaire de	50 actions
- Monsieur BOULET Romain, propriétaire de	50 actions
Total des parts	**150 actions**

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur HEBERT Mathias, Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la présidence
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce, et décision à cet égard
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice s'élève à 2 451 €, nous vous proposons de l'affecter en totalité au compte « *Autres réserves* ».

Conformément à l'article 243 du CGI, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve suecessivement chacune desdites conventions et notamment la rémunération de la Présidence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

****

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les associés présents ou représentés.

HEBERT Mathias

ASSENS Christophe

BOULET Romain

ABH TELECOM

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €
Siège social : 320 rue Saint-Honoré
75001 PARIS
RCS PARIS 814 450 318

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous présenter un rapport sur la marche de la Société pendant cet exercice ouvert le 1er janvier 2017 et clos le 31 décembre 2017, et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1) RESULTAT D'EXPLOITATION

a- Produits d'exploitation

Le montant des produits d'exploitation s'élève pour l'exercice à 1 207 746 € hors taxes.

b- Charges d'exploitation

Le montant des charges d'exploitation s'est élevé à 1 206 123 € hors taxes et se décompose comme suit :

- Autres achats et charges externes	€	1 130 402
- Impôts, taxes et versements assimilés	€	502
- Salaires et traitements	€	43 996
- Charges Sociales	€	31 212
- Autres charges	€	11

Le résultat d'exploitation ressort à 1 623 €.

2°) RESULTAT FINANCIER

Le montant des produits financiers s'élève à 2 009 €
Le montant des charges financières s'élève à 1 180 €

Le résultat financier ressort à 829 €.

3°) RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant

4°) RESULTAT NET

Compte tenu des mouvements précédemment exposés, le résultat net de la période fait ressortir **un bénéfice de 2 451 €** qui se décompose comme suit :

Résultat d'exploitation	€	1 623
Résultat financier	€	829
Résultat courant	€	2 451
Résultat exceptionnel	€	0
Impôt sur les bénéfices	€	0
RESULTAT NET	€	**2 451**

RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice s'élève à 2 451 €, nous vous proposons de l'affecter en totalité au compte « *Autres réserves* ».

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

PRESENTATION DES COMPTES

Les évaluations ont été faites en conformité avec la loi et selon les méthodes classiques et les comptes sont présentés d'après le plan comptable général.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Compte tenu de la taille de notre Société ainsi que de son secteur d'activité, nous n'avons pas entrepris de travaux de recherche et développement significatifs en matière de production.

Nous cherchons néanmoins à adapter continuellement nos produits et services au marché et à notre environnement concurrentiel.

CHARGES VISEES A L'ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Le montant des charges non déductibles en vertu des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'est élevé à 0 €. L'impôt supporté en raison de ces dépenses est de 0 €.

Nous vous invitons à voter les résolutions qui vous sont proposées.

Le Président

ABH TELECOM
320, Rue Saint-Honoré
75001 PARIS
814 450 318 R.C.S. Paris
N° TVA FR 21 814 450 318

Certifié conforme à l'original

SAS ABH TELECOM

320 rue Saint Honoré

75001 PARIS

Siret : 81445031800013

Certifié conforme à l'original

TALENZ

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

Siège social : 62, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris Tél : 01 40 16 79 80 email : paris@groupe-fidorg.fr



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	36 617		36 617	71 798
Autres créances	36 496		36 496	3 267
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	42 888		42 888	83 587
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**116 001**		**116 001**	**158 653**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	56 246	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 451**	**56 396**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**60 347**	**57 896**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financiéres diverses (3)	3 901	6 651
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 846	65 227
Dettes fiscales et sociales	23 908	26 880
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 000
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**55 655**	**100 757**
Ecarts de conversion passif		
[illegible]		
(1) Dont à plus d'un an (a)		100 757
(1) Dont à moins d'un an (a)	55 655	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 133 762	68 389	1 202 151	1 108 676
Chiffre d'affaires net	1 133 762	68 389	1 202 151	1 108 676
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 258	
Autres produits			337	
[illegible]			[illegible]	[illegible]
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 130 402	1 007 295
Impôts, taxes et versements assimilés			502	
Salaires et traitements			43 996	20 377
Charges sociales			31 212	4 271
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 258
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			11	17
[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]			[illegible]	[illegible]
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
[illegible]				
[illegible]				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			2 009	392
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
[illegible]			[illegible]	[illegible]
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			1 180	350
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]			[illegible]	[illegible]

Compte de résultat(suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
[illegible]		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
[illegible]		
[illegible]		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		15 105
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

TALENZ

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société :
SAS ABH TELECOM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 116 001 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 451 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 2 487 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	36 617	36 617	
Autres	36 496	36 496	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	23 199
Autres créances	
Disponibilités	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	150	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	150	10,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 846	27 846		
Dettes fiscales et sociales	23 908	23 908		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 901	3 901		
Produits constatés d'avance				
[illegible]	[illegible]	[illegible]		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	3 901			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 866
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.